

## REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP

Le vingt neuf juin deux mille vingt-trois à 18h15,  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 37
DATE DE LA CONVOCATION	22/06/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	06/07/2023

**OBJET :****Acquisition foncière - Route de Valserrès****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,  
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc  
AUGUSTE , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre  
MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , M. Claude BOUTRON , Mme  
Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme  
Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI ,  
Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien  
VALERO , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme  
Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH ,  
Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Maryvonne GRENIER, Mme Françoise DUSSERRE  
procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre  
MARTIN, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Esther GONON

**Absent(s) :**

M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Christiane  
BAR, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions  
qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Afin de pouvoir engager les travaux nécessaires à la poursuite du cheminement piétonnier entre les hameaux de Lareton et des Emeyères, la collectivité doit faire l'acquisition de plusieurs emprises à prélever sur les parcelles situées en limite de la Route de Valserras.

Ces emprises sont les suivantes :

- Une emprise d'environ 210 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle cadastrée au n°275 section BC et appartenant à Madame Sylvie MATHEVET ;
- Des emprises d'environ 250 m<sup>2</sup> et d'environ 32 m<sup>2</sup> à prélever sur les parcelles respectivement cadastrées aux n° 272 et 273 section BC et appartenant à Monsieur Norbert MATHEVET ;
- Une emprise d'environ 15 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle cadastrée au n°175 section BC appartenant à Madame Camille CHABRAND et Monsieur Daniel CEAS.

Il a été convenu avec les différents propriétaires que la commune fasse l'acquisition de leurs emprises de terrain au prix de 25 €/m<sup>2</sup>.

Le montant global de ces acquisitions est inférieur au seuil de consultation de France Domaine.

Un document d'arpentage sera dressé par un géomètre expert afin de réaliser la division parcellaire et de déterminer le prix exact de chacune des acquisitions.

Enfin, en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts (CGI), la commune sollicite l'exonération de tout droit au profit du Trésor Public.

#### Décision :

Il est proposé sur avis favorables des commissions de l'Urbanisme, de l'Agriculture et de la Transition Énergétique, et des Finances réunies respectivement les 19 et 20 juin 2023 :

**Article 1 :** d'approuver l'acquisition des emprises de terrain susvisées, sises Route de Valserras à prélever sur la parcelle cadastrée aux n° 175, 272, 273, 275 section BC auprès de leurs propriétaires respectifs, au prix de 25€/m<sup>2</sup>.

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à ces acquisitions.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

La Conseillère Municipale Déléguée



Nina CAL

Le Secrétaire de Séance



Christiane BAR

Transmis en Préfecture le : 11 0 JUL 2023

Affiché ou publié le : 11 0 JUL 2023

# ACQUISITION FONCIERE - ROUTE DE VALSERRES

